

Modification du PV 1^{er} conseil d'école = annotation de Mme Bellard
« Présence au précédent conseil de Mme Babin ZIL »

ORDRE DU JOUR

- 1/ Informations rentrée scolaire 2018 : effectifs prévus
- 2/ Rythmes scolaires / bilan des TAP/ sortie à 16h45 et garderie
- 3/ Budget 2018, travaux et équipement- coopérative scolaire et projets scolaires
- 4/ PPMS commission sécurité
- 5/ Questions diverses

1/ RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Attendus 368 élèves à la rentrée 2018.

Mme Babin confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de classe, les 14 classes seront maintenues.

71 élèves de GS arrivent en CP

3 classes de CP pures avec 24, 24 et 23 élèves

65 élèves de CE1 : 23 en CE1 CE2 ET 2 CE1 DE 26 élèves

71 CE2 : CE2 CM1 7 CE2 et 17 CM1, 2 CE2 de 27 élèves

82 CM1 : CM1 CM2 11 CM1 et 17 CM2, 2 classes de 27 CM1

79 CM2, CM1-CM2 dont 23 CM2 2 classes de 28 CM2

En CM1-CM2, il y a aura sans doute une nouvelle nomination d'enseignant à la rentrée.

Actuellement Mr Roy remplace Mme Massart sans doute jusqu'au vacances d'été.

Les subventions sollicitées auprès de la mairie :

- Un tableau d'affichage à l'entrée de l'école
- Subvention pour la classe de mer (environ 1 600 euros). La classe de mer coutera donc 10 euros / enfant pour deux jours et une nuit aux parents. Il n'est pas encore sûr que la deuxième classe parte, en raison de l'arrivée de la nouvelle enseignante.
- Mme Gaudin en classe 1 a demandé l'installation d'un écran à dérouler.
- Mme Doré souhaite récupérer l'écran inutilisé au niveau du TBI.
- Les classes 8, 9 et 11 souhaitent un rétroprojecteur.
- Mme Pallas a fait la demande de deux meubles bas.
- Demande pour la salle des maitres de tables et de chaises supplémentaires.
- Mme Maïano sollicite l'achat du TBI étant donné qu'elle a suivi la formation.
- Demande de quelques tables et quelques chaises d'avance pour les classes en général.
- La direction sollicite un budget de 700 euros utilisable pour des fournitures de la papeterie ou encore des cartouches d'encre.
- Le RASED sollicite une subvention de 300 euros par école de la commune soit 900 euros pour du mobilier, des fournitures et éventuellement un pc portable. Ils avaient demandé un téléphone fixe, celui-ci leur a été fourni. La Mairie de Périgny se rapproche de la mairie d'Aytré pour

obtenir également une subvention pour Le Rased étant donné qu'ils sont aussi rattachés à la Petite Couture.

- Pour les travaux :
 - o Demande pour repeindre le préau (entrée principale)
 - o Résoudre le problème de gouttière qui déborde sous l'autre préau

Mme Bellard nous informe qu'un conseil d'élèves a eu lieu et qu'elle a envoyé le compte rendu à la mairie. Rappel des principaux points :

- Les garçons souhaitent plus d'intimité dans leur WC, surtout au niveau des urinoirs, ils souhaitent des séparations entre chaque urinoir.
- Une demande a été faite pour un brise-vue au niveau des grilles.
- Demande d'une table de ping-pong en béton

Mme Thoreau fait une proposition à l'école, en vue de l'ouverture de la nouvelle école. L'école doit réfléchir à des demandes au niveau de la mairie pour utiliser la place qui va être libérée au niveau des classes, pour l'achat d'aménagement ou de matériel pour ne pas se sentir lésé par rapport à la nouvelle école.

2/ RYTHMES SCOLAIRES/ bilan des TAP/ sortie à 16h45 et garderie

Rappel :

La mairie a proposé : 4 jours en maternelle et 4,5 jours en élémentaire refusé par le DASEN.

Les conseils d'écoles exceptionnels ont statué sur :

- 4,5 jours pour ROMPSAY et LES COUREILLES
- 4 jours pour la maternelle

Un délai supplémentaire a été accordé à la mairie par le DASEN pour travailler sur les propositions.

Il y a donc eu une réunion avec les APE, les directeurs d'école, des enseignants volontaires et la mairie.

La mairie considère pour de multiples raisons que les 4,5 jours ne sont pas adaptés au 3-6 ans et reste sur cette position.

L'APE a donc rédigé 3 scénarios expliqués ce jour en Conseil d'école ainsi que le mode de vote. Le questionnaire est validé par la mairie et sera donc distribué aux parents des trois écoles.

Point sur les TAP / sortie à 16H45

- Un bilan sera fait pour les TAP en fin d'année scolaire. L'accueil ludique est très prisé par les enfants, il n'est donc plus possible de passer du parcours découverte à l'accueil ludique mais l'inverse est encore faisable.
- Sortie à 16h45 : Concernant l'incident qui a eu lieu (une petite fille est tombée) à 16H45 pendant le transfert des enfants par les animateurs de Périjeunesse entre l'école et Périjeunesse, la directrice nous informe de la mise en place d'un nouveau système de surveillance avec un animateur en retrait dans la cour pour surveiller de manière globale. La directrice de Périjeunesse se rend disponible dès qu'elle le peut pour aider à la surveillance ainsi que Mme Bellard.

3/ BUDGET 2018 / travaux et équipement- coopérative scolaire

- LES CE1 de Mme Rousseau et de Mme Morillon feront une représentation de théâtre le vendredi 23 Mars 2018 à 18h30.

La troupe de théâtre « la tasse de thé » a également proposé de faire une représentation à l'ensemble des élèves de l'école le 5 avril. Cette représentation sera financée en partie par les coopératives de classes mais aussi par la coopérative de l'école.

- La chorale aura lieu le vendredi 29 juin lors de la fête de l'école organisée par l'APE. Le thème sera l'espace pour le cycle 3 et les oiseaux pour le cycle 2. La sonorisation sera assurée par pot' événement financée par l'APE.
- La chorale de la classe de Mme Pallas chantera « Paris en colère » pour les commémorations du 8 mai 1945.
- Le centième jour des CE1 a été un succès. Les enseignants ont été très satisfaits de l'organisation et de la présence de nombreux parents. Du côté des parents le retour a été très positif et ils ont été sensibles au mot de remerciement dans le cahier. Une vidéo a été réalisée par la conseillère pédagogique Sylvie FAVRE qui sera mise en ligne sur le blog de l'école.
- Il y aura bien une sortie à Brouage le 24 Mai. Une voiture de parents est sollicitée pour éviter l'incident de l'année dernière où le bus de retour avait moins de places que le bus de l'aller.
- Sortie à Chambord le lundi 25 Juin pour les classes de Mme Pallas et Mme Gaudin, les élèves bénéficieront des ateliers et d'une visite guidée. Le départ se fera à 7H. Les enseignantes souhaitent organiser une vente exposition avant la sortie pour récolter des fonds.
- Le Maternathlon aura lieu le mercredi 13 Juin, des brioches et de l'eau sont demandées à l'APE.
- Proposition de Mme Traineau d'inviter les enfants de GS à venir déjeuner le 25 juin, jour de sortie à Chambord afin que l'accès à la cantine soit plus simple.

Budget de la coopérative école :

- Participation aux classes découvertes de CHAMBORD
- Participation au financement de l'atelier théâtre (2 classes) et à la représentation proposée à tous les élèves. Nous remercions la troupe de théâtre « La tasse de thé » qui a proposé une importante réduction de prix à l'école compte tenu des interventions réalisés durant l'année scolaire.
- Participation à des achats de fournitures pour les projets de classes.
- Achat d'un nouveau compresseur.

4/ PPMS - COMMISSION SÉCURITÉ

L'exercice confinement réalisé avant les vacances a été un succès. Les prochains exercices seront : alarme incendie et un autre exercice risques majeurs.

L'exercice alarme incendie s'est bien passé malgré un souci d'ordinateur en veille qui nécessitait un mot de passe. Le problème plus sérieux est l'absence de signal sonore en salle d'Escrime. Une proposition est faite de munir la classe d'un talkie-walkie que l'enseignant devra allumer en entrant dans la salle. A étudier.

Une proposition est également faite de faire un exercice risque majeur mixte « confinement et fuite » par la commission sécurité de l'APE. Mme Bellard va étudier cette demande.

L'Ape renouvelle sa demande de faire un exercice alarme incendie pendant la pause méridienne avec l'assistance des parents. Mme Ruiz étudie actuellement cette possibilité.

5/ QUESTIONS DIVERSES - Fête de l'école

La fête de l'école aura bien lieu le vendredi 29 Juin au parc des Coureilles.

Le programme sera :

- Une grande kermesse
- 4 trampolines
- Une structure d'accrobranche basse accessible dès 3 ans
- Un stand maquillage
- Un repas (chaud ou froid) encore à déterminer
- Un spectacle de magicien

L'APE rappelle qu'il y a eu un mauvais comportement des parents l'année dernière au niveau de la propreté du parc, cette année une brigade verte sera mise en place.

Elle rappelle aussi la nécessité d'avoir des bénévoles et son intention de distribuer plus de flyers afin d'en informer les parents.

Mme Maïano suggère que l'APE étudie l'idée de proposer aux enfants des jouets plus durables et moins polluants.

Les CM2 seront bien invités par le collège de Villeneuve les Salines pour une visite.

Point sur l'enseignante de CM1-CM2, Mme Ferrand. L'APE exprime le fait que, malgré son intervention auprès des parents, il n'y a pas de « chasse aux sorcières » au niveau des enseignants et que l'APE lui apporte son soutien pour l'avenir.

Pause méridienne :

L'APE soulève les difficultés rencontrées par le personnel de la cantine face à l'incivilité des élèves.

La mairie souligne que certains parents ont été convoqués et des enfants ont été exclus.

Les enseignants soulèvent une grande difficulté avec les CM2 aussi bien à la cantine qu'à la piscine.

Il n'y a plus de jeux de ballons pendant la pause méridienne car cela créait beaucoup de conflits.

Les enseignants apprécient à ce titre la journée sans ballon qui génère moins de conflits car malgré un roulement pour que chaque élève ait le choix du jeu de ballon, les footballeurs réussissent toujours à récupérer la balle.

L'APE et les enseignants rappellent à la mairie qu'il y a toujours des problèmes de stationnement sauvage surtout au niveau du virage de la fontaine. Les véhicules bouchent la visibilité des enfants et les empêche de traverser en sécurité. L'APE sollicite auprès de la mairie la mise en place de bacs à fleurs.

L'APE et les parents en général remercient Monique pour son dévouement à faire traverser les enfants en toute sécurité le matin.

Une réunion est prévue pour faire le point sur le problème de l'animateur avec les deux APE, Périjeunesse, les enseignants volontaires et la mairie.

L'APE rappelle que l'association enfance et partage se propose de rencontrer les enseignants à ce sujet.

Une conférence est à l'étude pour faire intervenir un professionnel de l'enfance sur le thème de la maltraitance en général.
d'école à 20h15

Fin du conseil

*Signature directrice
séance*

Signature APE

Signature secrétaire de